

Cahier des charges

Prestation société de conseils Accompagnement dans la procédure de dépôt d'un projet européen

Le pôle CIMES

CIMES est le pôle de compétitivité de l'ingénierie et des solutions innovantes pour l'industrie manufacturière : performantes, responsables et personnalisées. Il se situe en aval des pôles Matériaux, en interaction avec les pôles DeepTech du digital, les filières applicatives et les pôles marchés (Automotive, Aéronautique, Energie, ...).

Opérant sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine, représentant plus de 30% de l'activité mécanique française, l'écosystème CIMES compte plus de 500 adhérents : des groupes leaders internationaux (Michelin, Seb, Aubert&Duval, Somfy, Ntn-Snr, Constellium, Haulotte...), des PME/PMI innovantes industrielles et « offreurs de solutions », un écosystème scientifique et académique de premier plan (Universités, Mines, INSA, Grenoble-INP...), et des liens forts avec des centres de compétences de haut niveau (Cetim, CTIF, CT-IPC...). La mutualisation de ces compétences a permis l'innovation collaborative, avec plus de 300 projets représentant près d'1 milliard d'euros mis en jeu (dont 550 M€ investis par les partenaires).

CIMES s'est donné comme ambition d'accompagner les entreprises industrielles pour affronter les défis du futur : urgence écologique, révolution numérique, concurrence internationale. Les technologies numériques sont des leviers et moyens au service de la performance de production et de la compétitivité :

- Une feuille de route scientifique structurée autour de 3 thématiques : IPMS : Ingénierie et Procédés des Matériaux et Surfaces (technologies pour les procédés de transformation de la matière) ; RIPP : Robotique Intégrée et Performance de Production (OT/IT pour l'industrie) ; COSYR : Conception Optimisée de Systèmes Raisonnés (outils et méthodes pour le bureau d'étude du futur : écoconception, ACV, ...)
- Une animation territoriale efficace au service de la mutation des entreprises traditionnelles : 4 grappes mécaniciennes connectées aux bassins d'emplois, animées de manière globale et collaborative. De cette façon le pôle CIMES se positionne comme un des premiers Hub européens de l'innovation pour l'industrie.

Contexte

Le pôle de compétitivité CIMES a su structurer et déployer son ambition européenne par la constitution d'une équipe solide, l'amélioration de sa visibilité - et celle de son expertise - par la participation à des projets et sa mobilisation au sein de réseaux dynamiques ainsi que le développement de services personnalisés pour ses membres visant à assurer une meilleure présence de ses adhérents au sein de projets collaboratifs européens.

L'ambition de CIMES pour la phase V des pôles de compétitivité – tant pour le pôle que pour ses membres – est d'amplifier ce déploiement sur la scène européenne.

Cette ambition est portée par une stratégie construite autour de trois actions majeures :

- La consolidation de notre présence au sein d'alliances et réseaux européens structurants,

- L'amplification de notre activité Projets *interclustering* impliquant la coordination de certains d'entre eux, en particulier liés aux enjeux de la Twin Transition,
- L'enrichissement de l'offre de services aux membres pour un positionnement plus fréquent et efficace sur les projets européens.

Cette stratégie sera en lien étroit en particulier avec les politiques européennes, dont le Green Deal comme boussole, et la stratégie nationale définie par les axes et mesures du Plan d'action national d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation (PAPFE).

C'est pour répondre à ce deuxième objectif (amplification de l'activité projets *interclustering*) que le pôle souhaite faire appel à une société de conseils afin de nous accompagner sur la procédure de dépôt et d'écriture d'un projet européen. En 2022, nous avons déposé un projet qui n'a pas été notifié par la Commission Européenne, et nous souhaitons le soumettre à nouveau dans le cadre d'un appel à projet différent : *RESILIENT VALUE CHAINS 2024 (HORIZON-CL4-2024-RESILIENCE-01)*.

Mission

La mission proposée consiste à :

- Apporter son expertise sur [l'appel à projet identifié](#) (compréhension des attentes et évaluation de la Commission Européenne), dont la date limite de dépôt est fixée au 7 février 2024 ;
- Sur la base de l'évaluation de la Commission, identifier les points à modifier et retravailler ;
- Adapter la proposition, le cas échéant, à d'éventuelles modifications de consortium ;
- Réaliser un travail de réécriture ;
- Effectuer une ou plusieurs relectures du dossier avant dépôt.

Le cas échéant :

- Identifier d'autres appels à projets dans lesquels notre projet pourrait s'inscrire, et indiquer dans quelles mesures adapter notre projet à ces appels.

Réponse – Délai - Sélection

Mission à réaliser entre le 13 novembre 2023 et le 31 janvier 2024.

Critères de sélection :

- Compréhension de la demande
- Méthodologie
- Connaissance des instruments de financement et des thématiques liées au projet
- Coût
- Expérience de travail avec des écosystèmes recherche-innovation
- CV ou références de l'animation
- Disponibilité-agilité

Proposition à nous retourner par courrier électronique **avant le 3 novembre à 17h00**

Contact :

Alysée CIBIL – Chargée de mission Europe interclustering
a.cibil@cimes-hub.com – Tél : 06.80.76.71.10

Arnaud BOCQUILLON – Directeur adjoint
a.bocquillon@cimes-hub.com – Tél : 06.20.05.45.77